

EXTRACTION DE GRANULATS MARINS

L'activité d'extraction de granulats marins représente un intérêt économique important pour la façade maritime. Elle peut être répartie en deux activités :

- ⊙ l'extraction de sables siliceux destinés au BTP,
- ⊙ l'extraction de sables coquilliers à la finalité essentiellement agricole.

Une concentration en vallée de la Loire

L'extraction de sables siliceux se concentre surtout dans la paléo-vallée de la Loire, au large des départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Le site du Pilier, qui a longtemps fourni l'essentiel du sable siliceux extrait en Pays de la Loire, a été abandonné en fin d'année 2017 au profit des sites Cairnstrath A et Cairnstrath SN2.



Ces deux sites représentent le volume le plus important de sables siliceux extrait des concessions des Pays de la Loire. Le site du Payré avec un volume autorisé de 350 000 m³/an apporte une contribution complémentaire. Les volumes autorisés indiqués constituent un

maximum qui n'est, dans les faits, jamais atteint. L'activité d'extraction s'adapte en permanence à la demande du marché, en raison notamment du peu d'intérêt économique représenté par le stockage des granulats.

Il n'existe pas de sites d'extraction de granulats siliceux au large de la Bretagne. Des sites d'extraction de granulats coquilliers y sont présents pour des volumes assez limités, destinés à l'agriculture bretonne.

Deux débouchés : agriculture et BTP

Ces matériaux, difficilement remplaçables, sont utilisés en agriculture pour l'amendement des sols trop acides, en Bretagne notamment ou pour la culture de la mâche nantaise. Ils permettent aussi, par leur qualité, la confection de bétons spéciaux utilisés pour des applications particulières dans le bâtiment et les travaux publics.

L'activité d'extraction peut venir en concurrence avec d'autres activités maritimes, comme la pêche, la navigation commerciale, le nautisme, la plongée sous-marine, etc. Elle a parfois engendré des réactions fortes de populations côtières particulièrement sensibilisées à la question de l'érosion du trait de côte. Même si

le lien n'a pas toujours été scientifiquement établi entre érosion et extraction, cette question demeure au centre des préoccupations des populations et de leurs élus dans des zones où l'extraction reste importante.

Le DOGGM*, un volet du document stratégique de façade

Afin de pérenniser à la fois l'activité d'extraction et les autres activités maritimes, tout en préservant les intérêts économiques et l'attrait touristique des régions, une planification à l'échelle de la façade maritime a été engagée.

Le document d'orientation pour la gestion durable des granulats marins (DOGGM)* constitue le volet « granulats marins » du document stratégique de façade (DSF, cf page 62).

Un état des lieux complet de l'activité d'extraction de granulats en façade Nord Atlantique-Manche Ouest, recensant tous les sites autorisés ainsi que les volumes qui y sont extraits et les flux ainsi générés, a été réalisé.

Puis, l'État et les professionnels du secteur se sont livrés à un exercice de prospective, afin d'évaluer les besoins en granulats de la façade pour les douze années à venir, sachant qu'une clause d'ajustement est prévue à l'échéance des six premières années.

Sa mise en application est de nature à apaiser, les conflits potentiels générés par une activité extractive à qui bien des acteurs ont reproché par le passé son

manque de planification et de vision d'avenir.

Des actions concrètes visant à stabiliser et gérer durablement l'approvision-

nement en granulats marins compléteront le DOGGM dans le cadre du plan d'action du document stratégique de façade (DSF, cf page 62).

